

Communiqué de presse

08 Février 2012

Nantes, Capitale Verte 2013 malgré la constitution d'un Point Noir du Bruit pour les riverains du Boulevard Flemming !

Le Collectif ANTI BRUIT NANTES ERDRE est constitué de plusieurs associations de copropriétaires et habitants des micro quartiers de Nantes Erdre, Ranzay, Port Durand, Belle Isle et de la pièce de Gevres à la Chapelle sur Erdre.

Le Collectif ANTI BRUIT NANTES ERDRE a pour objectif de lutter contre les nuisances sonores présentes et à venir du périphérique Nantais, du Tram Train Nantes-Chateaubriant et du Tramway - connexion des lignes 1 et 2 du tramway qui reliera Haluchère et Facultés via Ranzay et Babinière, le long du Boulevard Alexandre Flemming.

C'est au total plus de trois cents logements, un millier d'habitants qui subissent chaque jour les 65 Db(a) émanant de la circulation de 65224 véhicules dont 5478 poids lourds entre les Portes de la Chapelle et de la Beaujoire.

Cette pollution sonore sera bientôt aggravée avec les 75 db(a) due aux passages de 46 Tram Trains et 212 tramways, circulant pour les plus proches à moins de 5 mètres des habitations...

Le Collectif ANTI BRUIT NANTES ERDRE n'est pas contre les usagers du périphérique et n'est même pas opposé au passage des transports ferroviaires, à condition que tout soit réellement mis en oeuvre pour que les nuisances soient réduites au maximum des possibilités techniques et non simplement budgétaires et réglementaires.

60 millions d'euros d'investissements sont prévus pour le périphérique Nantais jusqu'en 2014, la réouverture de la ligne Nantes Chateaubriant coûtera 194,59 millions d'euros, et l'enveloppe financière prévisionnelle est de 104 millions d'euros pour les travaux de connexion des lignes 1 et 2 du tramway qui reliera Haluchère et Facultés via Ranzay et Babinière.

Malgré ces financements partenariaux pour un total de 359 millions d'euros, le collectif ANTI BRUIT NANTES ERDRE déplore que 0 euro ne soit prévu pour protéger la population des effets néfastes de la pollution sonore sur la santé physique et morale, et les comportements sociaux.

Le Collectif ANTI BRUIT NANTES ERDRE dénonce que toutes ces décisions de travaux déjà effectués ou à venir, se sont basées sur des études d'impact incomplètes, des simulations acoustiques ou des mesurages de bruit erronés et obsolètes remontant à plusieurs années en arrière...

La répercussion par réflexion du bruit du Pont de la Beaujoire et du périphérique directement auprès de l'habitat situé au dessus de son niveau (effet sonore amphithéâtre), la diffraction avant coupes et abattages d'arbres dans un espace boisé classé et un site inscrit, la prise en compte de l'usure du revêtement bitumeux, la prise en compte des conditions météorologiques sont absentes de tout mesurage de bruit par sondage.

Autant de spécificités présentes dans notre quartier, zone extrêmement vulnérable à la diffusion du bruit et des travaux hautement préjudiciables aux écosystèmes de la Vallée de l'Erdre, site inscrit et classé et de la Vallée du Gèvres, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, qui ont été passées sous silence.

Et pourtant dans cet environnement qui devrait être exceptionnel, le bruit ne peut qu'augmenter pour les riverains...

Le Trafic routier non maîtrisé continuera à être en augmentation constante Boulevard Flemming.

Plus 14% de trafic routier supplémentaire ces 8 dernières années, avec un % de poids lourds en hausse, tendance qui va s'accroître à cause :

- de l'attractivité de la métropole nantaise et sa démographie galopante (plus 3500 habitants par an),
- de la forte urbanisation du quartier voisin de Saint Joseph de Porterie,
- de l'augmentation du trafic routier totalement prévisible lié à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et au développement du Port de Montoir et sa prévision de transit de 500.000 conteneurs équivalent vingt pieds qui seront ensuite transportés par camion,
- de l'ambition du parc des expositions de la Beaujoire d'accueillir des manifestations d'envergure internationales,
- de la volonté de Nantes Métropole d'accueillir de grands événements, tel que l'Euro 2016,
- de la politique de la ville dont le but est clairement de refouler la voiture du centre-ville...

Sans compter les nombreuses nouvelles dessertes ferroviaires attendues avec la ligne directe Nantes-Rennes et la desserte de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, puis l'augmentation de l'amplitude horaire des tramways.

A l'heure où les populations prennent conscience de la nécessité du développement durable, et où Nantes s'en fait l'ambassadrice en étant capitale verte 2013, prévenir cette évolution du bruit, remédier aux dégâts déjà causés est impératif !

Le Collectif ANTI BRUIT NANTES ERDRE fédérant les riverains du Boulevard Flemming et des tracés ferroviaires Nantes-Chateaubriant et de la ligne 1 et 2 du tramway, souhaitent légitimement obtenir des garanties des Elus et services de l'état, autres que celles apportées de mesurer à posteriori la nuisance sonore des infrastructures nouvelles...ou se voir opposer des antériorités fallacieuses pour nier l'aggravation des nuisances, pour ne pas devenir un point noir du Bruit.

Notre collectif a des propositions à faire en la matière... les solutions existent :

- baisse de la vitesse sur le périphérique à 70 kmh, construction d'écrans anti-bruit le long du périphérique et le Pont de la Beaujoire, le long des emprises ferroviaires et sur le Viaduc de la Jonelière, couverture du périphérique permettant au passage la création de parking manquant cruellement lors de grandes manifestations au Stade et au Parc des Expositions de la Beaujoire.

Le Collectif ANTI BRUIT NANTES ERDRE est porteur d'une pétition et espère la tenue d'une table ronde très prochainement avec Monsieur Le Préfet de la Loire-Atlantique et les élus de la Région Pays de Loire, du Conseil Général de Loire-Atlantique et de Nantes Métropole, sur les nuisances sonores combinées routières et ferroviaires, durant laquelle le Collectif espère trouver une oreille attentive à ses légitimes revendications citoyennes et en attend des initiatives concrètes pour protéger la population de cette pollution sonore.

Des compléments d'informations ou des illustrations supplémentaires sont disponibles sur www.nantes-erdre.fr

Collectif Anti Bruit NANTES ERDRE
24 avenue du Cristal 44300 NANTES
Contact : philippe Prével

0679926804
collectif@nantes-erdre.fr